

MAIRIE DE MARINGES

Tél. 04 77 94 42 21

mairie-maringes@bbox.fr

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 FEVRIER 2017

PRÉSENTS : M. DUMONT François, M. CROZIER Bernard, Mme THEVENON NICOLI Blandine, M. TOINON Alain, M. BOUQUET Jean-Pierre, Mme CHALANDON Nicole, M. GARNIER Philippe, Mme PELLETIER Catherine, Mme PENVEN-DE-MARI Marie-Hélène, M. SANDIER Bertrand, M SEON Eric, M. TOINON Daniel, Mme VERNE Georgette, M. BLANCHON Pierre-François.

SECRETAIRE : M. BOUQUET Jean-Pierre.

1. VOTE DU COMPTE DE GESTION

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures, statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes, statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DECLARE que le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2016 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Vote POUR : 10, ABSTENTION : 4

2. VOTE COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE

Madame l'Adjointe soumet au Conseil Municipal le compte administratif « Commune 2016 » dont le total des recettes de fonctionnement cumulé s'élève à 588 817.84 € et le total des dépenses de fonctionnement cumulé s'élève à 229 280.92 €.

Le total des recettes d'investissement cumulé s'élève à 43 232.65 € et le total des dépenses d'investissement cumulé s'élève à 97 648.43 €.

Le résultat de clôture pour la section investissement est un déficit de 54 415.78 € hors reste à réaliser, le déficit s'élève à 90 576.05 € compte tenu des restes à réaliser ; quant à la section de fonctionnement on constate un excédent de 359 536.92 €.

Monsieur le Maire et Monsieur l'adjoint au maire (maire en intérim du 01 octobre au 15 décembre 2016) se retirent au moment du vote du compte administratif et Madame l'Adjointe soumet le vote à main levée.

Le compte administratif 2016 est approuvé comme suit : POUR : 11 – ABSTENTION : 1

3. AFFECTATION RESULTAT COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE

Le Conseil Municipal

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016

Constatant que le compte administratif commune 2016 présente un excédent de fonctionnement cumulé de 359 536.92 €

DECIDE, à l'unanimité, d'affecter le résultat comme suit au BP 2017

- ■ en fonctionnement 268 960.87 € compte 002
- ■ en investissement 90 576.05 € compte 1068

4. VOTE COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT

Madame l'Adjointe soumet au Conseil Municipal le compte administratif assainissement 2016 dont le total des recettes de fonctionnement cumulé s'élève à 25 027.12 € et le total des dépenses de fonctionnement cumulé s'élève à 32 524.30 €.

Le total des recettes d'investissement cumulé s'élève à 17 608.17 € et le total des dépenses d'investissement cumulé s'élève à 39 502.11 € pour la commune.

Le résultat de clôture pour la section investissement est un déficit de 21 893.94 €, quant à la section de fonctionnement on constate un déficit de 7 497.18 €.

Monsieur le Maire et Monsieur l'adjoint au maire (maire en intérim du 01 octobre au 15 décembre 2016) se retirent au moment du vote du compte administratif, Madame l'Adjointe soumet le vote à main levée.

Le compte administratif assainissement 2016 est approuvé comme suit : POUR : 11 –
ABSTENTION: 1

5. AFFECTATION RESULTAT COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016

Constatant que le compte administratif assainissement 2016 présente un déficit de fonctionnement cumulé de 7 497.18 € et un déficit d'investissement cumulé de 21 893.94€.

DECIDE, à l'unanimité, d'affecter le résultat comme suit au BP 2017

- ■ en fonctionnement 7 497.18 € compte 002
- ■ en investissement 21 893.94 € compte 001

6. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'état de notification des taux d'imposition pour l'année 2017. Il propose de voter à main levée.

L'assemblée, après en avoir délibéré,

FIXE le produit fiscal "attendu" à 115 959 €,

FIXE comme suit les différents taux d'imposition :

Taxe d'habitation	9.02 %
Foncier bâti	13.82 %
Foncier non bâti	28.12%

7. VOTE DU BUDGET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le budget assainissement 2017 qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à :

- **70 985.89 € en section de fonctionnement**
- **56 675.58 € en section d'investissement**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et après vote à main levée

APPROUVE le budget assainissement 2017 à l'unanimité.

8. VOTE DU BUDGET PRIMITIF COMMUNE

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le budget primitif communal 2017 qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à :

- **574 257.94 € en section de fonctionnement**
- **675 067.60 € en section d'investissement**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et après vote à main levée,

APPROUVE le budget primitif communal 2017 à l'unanimité ;

9. COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

Compte-tenu de l'heure tardive, monsieur le Maire propose de reporter le compte-rendu des différentes commissions au prochain Conseil.

10. QUESTIONS DIVERSES

Dates à retenir :

Vendredi 28 avril à 19h salle du jardin public : Remise des prix fleurissement.

La cérémonie de commémoration de l'Armistice de 1945 se déroulera le **JEUDI 08 MAI 2017**
Rassemblement au monument aux morts à 11 Heures.
Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie.

Prochains Conseil Municipal : Jeudi 04 mai 2017 à 20h30.

